AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - P

REPORTING

Communication Publicitaire

30/06/2025

ACTIONS ■

Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **146,38 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2025**
Code ISIN : **FR0010153320**
Actif géré : **934,95 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **S&P 500**
Notation Morningstar "Overall" © : **2 étoiles**
Catégorie Morningstar © :
ACTIONS AMÉRICAINES À GRANDE CAPITALISATION – MIXTE
Nombre de fonds de la catégorie : **1849**
Date de notation : **30/06/2025**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion vise à obtenir une performance supérieure ou égale à celle de l'indice S&P500 en investissant dans les titres de sociétés nord-américaines sélectionnées selon les principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Cette gestion se caractérise par l'intégration de critères extra-financiers liés au développement durable, dits ESG (Environnement, Social, Gouvernance) en complément des critères financiers traditionnels dans les processus d'analyse et de sélection de valeurs. Les titres étant cotés en dollar, la performance du fonds est sensible à l'évolution de la devise par rapport à l'euro. Les titres sont sélectionnés dans toutes les branches d'activité, sans exclusion sectorielle.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

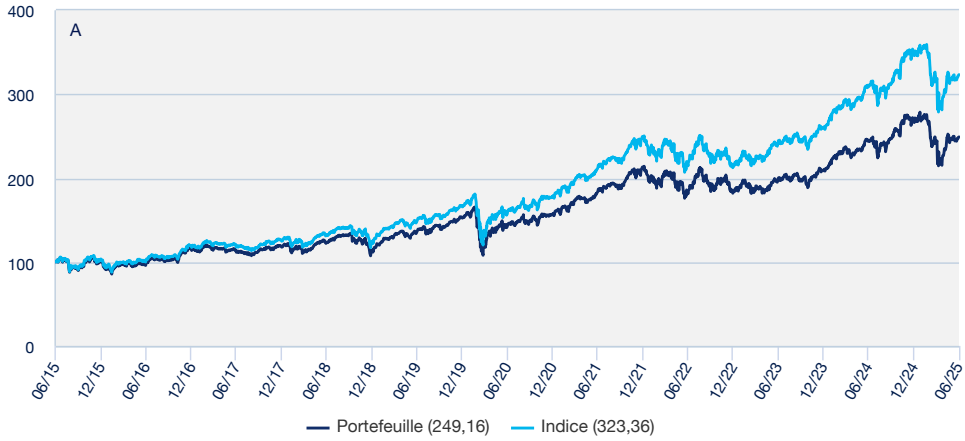

A : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/05/2025	3 mois 31/03/2025	1 an 28/06/2024	3 ans 30/06/2022	5 ans 30/06/2020	10 ans 30/06/2015	Depuis le 05/08/1993
Portefeuille	-6,39%	0,98%	2,57%	2,07%	37,45%	72,17%	149,16%	860,19%
Indice	-6,50%	1,59%	1,99%	4,73%	50,71%	101,93%	223,36%	-
Ecart	0,11%	-0,61%	0,58%	-2,65%	-13,27%	-29,75%	-74,20%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	27,07%	14,06%	-13,05%	33,81%	3,57%	33,38%	-2,88%	3,49%	13,05%	9,65%
Indice	32,82%	21,41%	-13,17%	37,89%	8,03%	33,10%	-0,15%	6,37%	14,55%	12,22%
Ecart	-5,75%	-7,35%	0,12%	-4,08%	-4,45%	0,28%	-2,73%	-2,89%	-1,50%	-2,57%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **23/03/2005**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,60%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	19,70%	16,25%	14,58%	19,39%
Volatilité de l'indice	19,82%	16,02%	14,48%	19,13%

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

ACTIONS

Lionel Brafman

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

Lionel Issom Nlep

Gérant de portefeuille principal

Commentaire de gestion

Services publics d'électricité

Les services publics d'électricité sont soumis à une phase de transition critique. Ils doivent répondre à l'évolution de la demande énergétique, tenir simultanément leur rang de service public et d'acteur économique, tout en s'inscrivant dans des dynamiques géopolitiques, réglementaires et économiques aux complexités et volatilités croissantes.
La guerre entre la Russie et l'Ukraine, et plus récemment, au Proche et Moyen Orient, ainsi que les guerres commerciales, ont accentué la priorité donnée aux sujets de souveraineté et de sécurité énergétique. Ces enjeux, déjà très présents dans les pays historiquement fortement dépendants d'importations pour la production électrique, donnent un surcroit de valeur aux solutions peu dépendantes d'importations long terme de combustible, et incidemment bas carbone, (nucléaire, énergies renouvelables, hydrogène vert et bleu, stockage d'énergie, etc.). La responsabilité et le rôle clés des fournisseurs publics d'énergie s'en trouvent renforcés, ne serait-ce que parce qu'ils détiennent souvent les clés des investissements dans les réseaux et de la stabilité du système électrique, nécessaires pour accommoder la diversification croissante des ressources, intermittentes notamment.
Au-delà de la souveraineté et de la sécurité d'approvisionnement énergétique, les enjeux majeurs des services publics d'électricité concernent aussi bien le pilotage de la décarbonatation, que la gestions efficace des ressources, la modernisation des réseaux, la tarification et l'accessibilité des services au plus grand nombre, la planification et les préparation des investissements majeurs pour le long terme tout en continuant à proposer des tarifs compétitifs pour les industriels, l'approvisionnement pérenne, économique et bas carbone des nouvelles sources de demande comme les data centers, et la prise de conscience qu'ils deviennent de véritable cibles et acteurs de guerres hybrides, notamment pour assurer la cybersécurité du système tout entier.
Les centrales à combustion fossiles (gaz et charbon principalement) font face à une pression grandissante liée à l'augmentation des réglementations et la baisse de prix des énergies renouvelables. Néanmoins, à court terme elles continuent de répondre à l'intermittence du solaire et de l'éolien, ainsi qu'à la croissance de la demande mondiale d'électricité, qui devrait augmenter d'environ 3-4% par an jusqu'en 2030.
Cette croissance devrait être alimentée, entre autres, par l'amélioration des conditions économiques, la démocratisation des systèmes de climatisation, l'emploi croissant de pompes à chaleur pour remplacer les chauffages au fioul et au gaz, et l'adoption de la mobilité électrique.
A mesure que l'économie s'engage dans la transition écologique, l'électrification devient l'axe clé pour réduire les émissions de GES dans de nombreux secteurs (par exemple, les transports et le bâtiment).
En parallèle, elles devront apprendre à gérer les nouvelles menaces, au spectre large, des cyberattaques aux impacts physiques du changement climatique, dont l'intensité et la fréquence ne peut qu'augmenter.

Ameren
Ameren est un acteur majeur de la production et la distribution d'électricité et de gaz en Illinois et au Missouri. L'entreprise s'engage dans la réduction de ses émissions carbone à travers des objectifs à échelle de 60% de réduction par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030, 85% d'ici 2040 et Net Zéro d'ici 2045. Là ou Ameren à des objectifs chiffrés concernant ses émissions GES, ses objectifs de réduction des émissions ou de l'intensité du méthane issues de ses opérations gazières ne sont pas liés à des cibles spécifiques. L'entreprise est encore en réflexion sur la mise en place de cibles spécifiques et la divulgation de l'intensité méthane de ses activités gazières.
Ameren prévoit la sortie progressive du charbon avec la fermeture de ses trois centrales à charbon en activité. L'entreprise doit néanmoins encore clarifier ses intentions quant à une possible révision de ses objectifs de sortie du charbon pour mieux aligner sa stratégie avec les exigences climatiques. De plus, dans un contexte réglementaire fragmenté, et sans pression réglementaire forte, Ameren pourrait être moins incitée à accélérer la fermeture de ses centrales à charbon.

PG&E
PG&E, principal fournisseur d'électricité en Californie, opère dans une région particulièrement exposée aux risques d'incendies de forêt, exacerbés par le changement climatique. La gestion de ces risques est devenue un enjeu central pour l'entreprise, tant pour assurer la sécurité des populations que pour garantir la continuité de l'approvisionnement énergétique.
Pour y répondre, l'entreprise a investi massivement dans la modernisation des infrastructures, notamment avec l'enfouissement de 1100 miles de lignes électriques (2023-2026), et le déploiement de plus de 1500 stations météo et 600 caméras IA pour la détection précoce d'incendies.
L'émetteur a démontré une stratégie améliorée pour atténuer les risques liés aux incendies de forêt. Cela dit, certains changements récents, notamment dans la monétisation de la sécurité, suscitent des inquiétudes quant à la manière dont la direction priorise la sécurité.
Malgré des améliorations significatives dans la performance en matière de sécurité incendie, PG&E présente encore des incohérences dans la mise en œuvre des systèmes fondamentaux de gestion des risques. Un suivi continu est prévu pour comprendre et accompagner l'émetteur sur ces points.
Dans un contexte réglementaire fragmenté, la responsabilité juridique et la pression réglementaire restent élevées. PG&E doit aussi gérer l'impact social des coupures préventives (PSPS) et s'adapter à l'intensification des risques climatiques.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

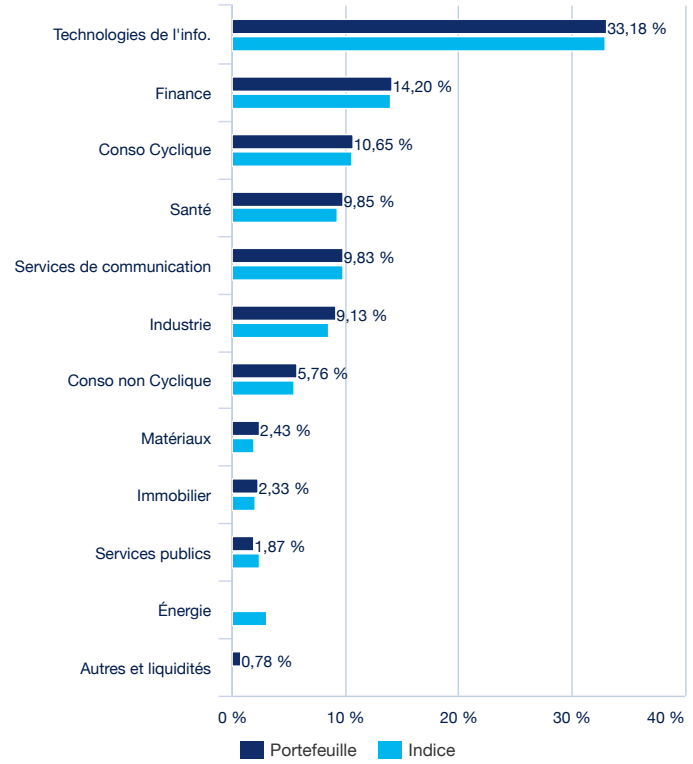

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Répartition géographique (Source : Amundi) *

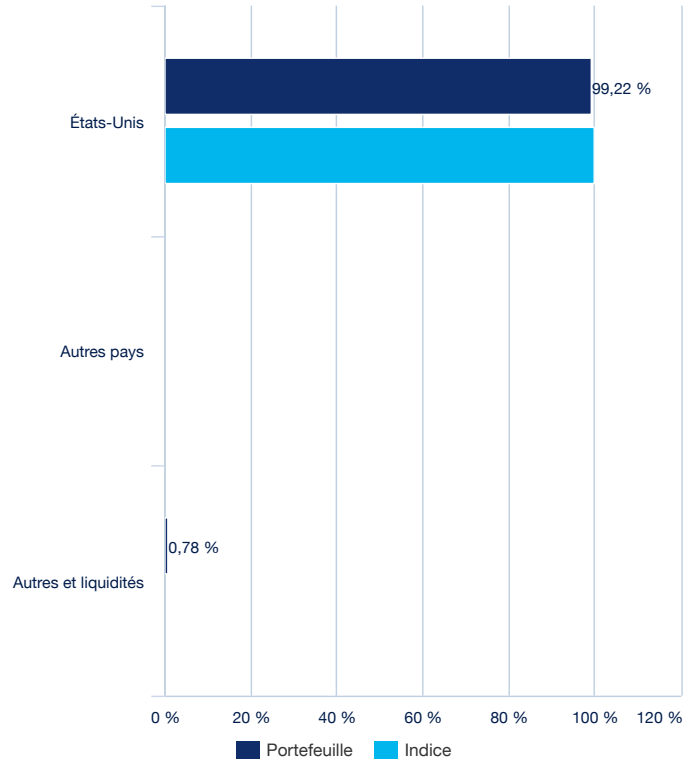

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
NVIDIA CORP	7,57%
MICROSOFT CORP	7,46%
APPLE INC	5,45%
AMAZON COM INC	3,50%
ALPHABET INC	3,27%
META PLATFORMS INC	2,77%
BROADCOM INC	2,37%
VISA INC	1,70%
TESLA INC	1,66%
JPMORGAN CHASE & CO	1,49%
Total	**37,24%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	178

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet Amundi France Particuliers, la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

AMUNDI ACTIONS USA RESPONSABLE - P

REPORTING
Communication Publicitaire
30/06/2025

ACTIONS

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% S&P 500

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]

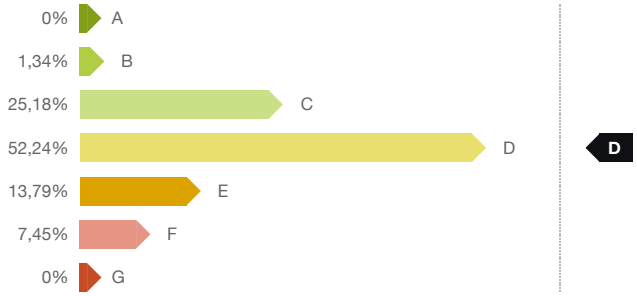

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	0,34	0,00
S Score	-0,29	-0,61
G Score	-0,23	-0,55
Score ESG moyen	-0,06	-0,46
Note ESG moyenne	D	D

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	177
% du portefeuille noté ESG²	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : **30/06/2025**

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

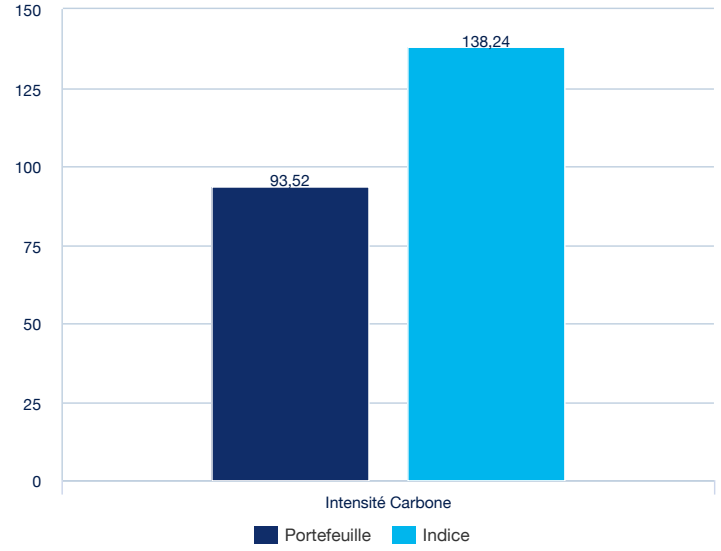

Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	99,80%

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance

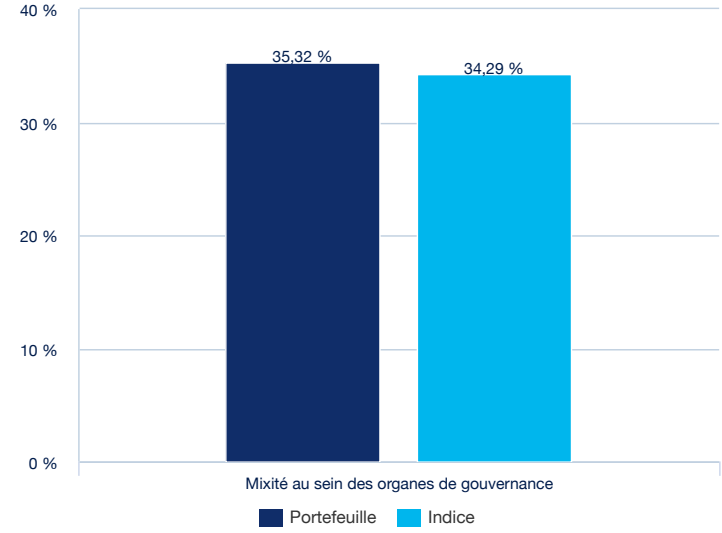

Part de femmes dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Portefeuille/indice)	100%	100%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

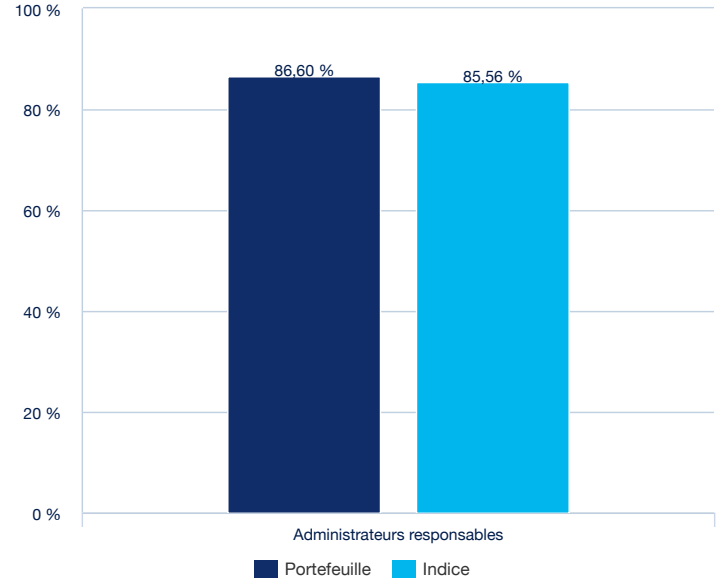

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

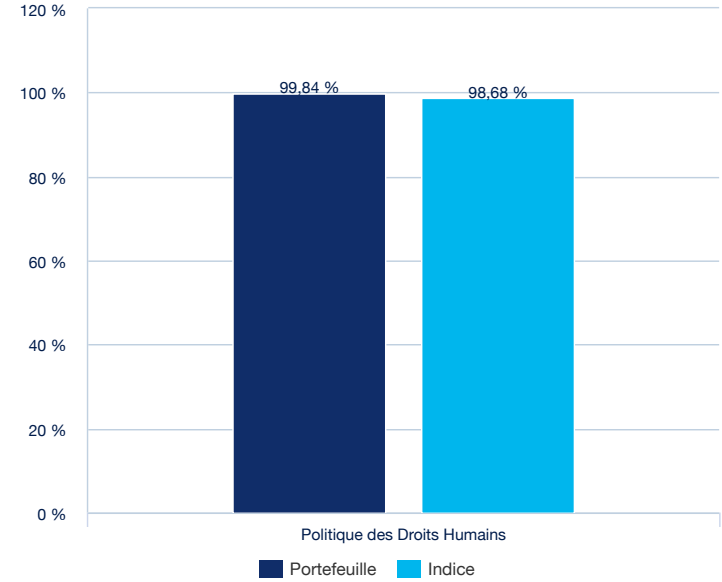

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	100%	100%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.